académie Besançon
direction des services départementaux de l'éducation nationale Haute-Saône
éducation nationale

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE n°2

Commune AUTREY-lès-GRAY	Ecole (s) Pôle Educatif des 4 Vallées
Date 12/02/2024	Horaire 20h00

Présents :

Enseignants : Mme JEANNOT (Adjointe), Mme DOUSSOT (Adjointe), Mme BREUILLARD (Adjointe), Mme MINY (Directrice)

Elus : Mme TODESCHINI (Maire de Fahy-lès-Autrey), M. MANDIGON (Maire de Poyans), M. MENDEZ-VAQUERO (Vice-président du Syndicat des Ecoles), M.SACCOMANI (Maire d'Autrey-lès-Gray), M. NICOLE (Maire de Broye-lès-Loup et Verfontaine), M. VAGNER (Maire de Lœuilley)

Représentants de parents : Mme AUBRY - Mme THIEBAUT - - M. PRETOT

Invités (associations, services médicaux.,.) : **:** M.JORAND (DDEN), Mme THIEBAUT (Présidente de l'Association de Parents et Amis des Ecoles)

Absent(s) : Mme GUINET (Représentante de Parents démissionnaire), Mme BERGEROT (Maire d'Attricourt), M.HERGAS Aurélien (Représentant de Parents), Mme DOUCHY (Représentante de Parents)

Absent(s) excusé(s) : Mme FERRAND (IEN), Mme TOMAS (M2 Alternante), Mme COLLIN (ATSEM Temps scolaire), Mme MUNIER (Agent d'animation Temps scolaire et périscolaire), M. DEMANGEON (Maire de Bouhans-et-Feurg), Mme LEBLANC (Présidente du Syndicat des Écoles), Mme DE CLERCQ (Représentante de Parents)

Ordre du jour :

-Effectifs et répartition des élèves
- Projet d'Ecole, projets de classe
- Projet pHare
- PPMS/Registre de santé et sécurité au travail
- Cycle natation
- Sorties pédagogiques et leur financement, autres actions
- Association de Parents et Amis de l'Ecole

Différents axes traités et conclusions d'actions :

Accueil, remerciements, excusés.

1) Effectifs et répartition des élèves

Lecture du tableau ci-dessous : Les effectifs sont toujours en hausse depuis juin 2020 :

-au 05/06/2015 : 69 enfants étaient inscrits
-au 01/09/2015 : 64 enfants étaient inscrits
-au 01/09/2016 : 57 enfants étaient inscrits
-au 01/10/2017 : 64 enfants étaient inscrits
-au 03/09/2018 : 67 enfants étaient inscrits
-au 11/06/2019 : 65 enfants étaient inscrits
-au 15/10/2019 : 58 enfants étaient inscrits
-au 04/02/20 : 60 enfants étaient inscrits
-au 23/06/20 : 57 enfants étaient inscrits
-au 13/10/20 : 68 enfants étaient inscrits
-au 23/02/21 : 76 enfants étaient inscrits
-au 22/06/21 : 78 enfants étaient inscrits
-au 18/10/22 : 81 élèves étaient inscrits
-au 17/10/22 : 86 élèves étaient inscrits
-au 19/06/23 : 85 élèves étaient inscrits
-au 16/10/23 : 90 élèves étaient inscrits

	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
Autrey-les-Gray	1	6	1	3	6	1	1	6	3	28
Bouhans-et-Feurg		1	3	1	3	3	5	2	3	21
Broye les Loups/Verfontaine	1	2	2	2	1		1	2	2	13
Fahy-les-Autrey		1	2	2	1				1	7
Loeuilley	2			3			1	3		9
Poyans		2	3	1	1	2	2		1	12
Nantilly			1				1			2
Auvet			1							1
Champlitte							1		2	3
Mornay					1					1
TOTAL	4	12	13	12	13	6	12	13	12	**97**

En rouge : 7 élèves qui ne font pas partie du regroupement

La répartition des élèves dans les classes est la suivante :
- 29 élèves de TPS-PS-MS dans la classe de Mme DOUSSOT
- 25 élèves de GS-CP dans la classe de Mme JEANNOT
- 18 élèves de CE1-CE2 dans la classe de Mme BREUILLARD
- 25 élèves de CM1-CM2 dans la classe de Mme TOMAS et MINY

Organisation pédagogique pour l'année 2023/2024:

Répartitions Janvier 2023	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
Mme Doussot	4	12	13							29
Mme Jeannot				12	13					25
Mme Breuillard						6	12			18
Mmes Tomas/Miny								13	12	25
Total	4	12	13	12	13	6	12	13	12	97

Remarques :

-M.Nicolle demande à Mme Miny une liste nominative des enfants de Broye-les-Loups scolarisés dans notre Pôle car il y a beaucoup de fluctuation dans sa commune. Mme Miny lui fournira la liste dans les semaines à venir.

-Mme Miny explique que nous aurons le départ d'une fratrie de 3 enfants de Poyans au 16/02/24 mais ces départs seront équilibrés avec l'arrivée courant mars d'une fratrie de 3 enfants sur la commune de Loeuilley. Le tableau d'effectifs sera alors à remettre à jour au 4 mars, à la rentrée des vacances de printemps.

-M.Mandigon s'interroge sur le signataire de la dérogation si une demande de dérogation pour un autre Pôle est demandée, la mairie ou le Syndicat ? M.Saccomani répond que c'est au Syndicat de signer cette demande de dérogation.

- Afin de prévoir au mieux et au plus tôt les effectifs pour la rentrée de septembre 2024, Mme Miny ouvrira les inscriptions pour l'année 2024/2025 au mois de mars. Une affiche sera réalisée pour diffusion.

Rappel : *L'inscription des enfants doit* ***se faire au préalable en mairie.*** *L'inscription de l'enfant sera ensuite enregistrée par le directeur ou la directrice de l'école sur présentation :*

- *du livret de famille, d'une carte d'identité ou d'une copie d'extrait d'acte de naissance*
- *du certificat d'inscription délivré par la mairie*
- *d'un document attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires pour son âge*

-Vaccinations obligatoires (sauf contre-indication du médecin): (DIPHTERIE/TETANOS/POLIO) (3 injections + 1 rappel par an).
-Les enfants nés à partir du 1 janvier 2018 doivent être obligatoirement vaccinés avant l'âge de deux ans contre :
+ la diphtérie, le tétanos, et la poliomyélite, la coqueluche, l'Haemophilus influenzae, l'hépatite B,
+ le méningococque C, le pneumococque, la rougeole, les oreillons et la rubéole.

PS : Les enfants déjà scolarisés en 2023/2024 au Pôle Éducatif d'Autrey n'ont pas besoin d'être réinscrits.

Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à contacter le Pôle Éducatif au 03.84.32.36.67. ou par mail : ecole.autrey-les-gray@ac-besancon.fr.

2) Projet d'Ecole, projet de classe

-Rappel des différents axes du nouveau projet d'école 2022-2027 et des fiches actions rédigées par l'équipe enseignante pour l'année 2023/2024. Présentation de ces fiches en détails :

-Fiche action 1 : suite aux évaluations nationales rédigée et présentée par Mme Breuillard pour le CII:

Objectif(s) spécifique(s) visé(s) : répondre aux besoins des élèves et accroitre leurs compétences pour répondre aux attentes des évaluations nationales

***LECTURE/ECRITURE :**
Points à améliorer : écrire des mots, lire à voix haute
Actions mises en place :
Dans la classe de CE1/CE2 :
-Ateliers de lecture : travail de compréhension à partir de jeux, lecture individuelle pour améliorer la fluidité (progrès visibles instantanément par les élèves en raison de la communication du nombre de mots lus en 1 minute), travail sur les inférences, les consignes, les différents types de lecture, LALILO…
Travail de groupes avec intervention de la maitresse, d'une aide adulte de l'école si intervention de l'outil informatique.

-centre de lecture : centre à disposition des élèves en « temps libre » ou lors de temps définis dans l'emploi du temps.
Les objectifs sont de lire pour le plaisir et la fluidité (jeux, chronométrage, divers supports comme les grands livres, lecture à deux… Les supports varient au cours de l'année.

-centre d'écriture et centre des mots : centre à disposition des élèves en « temps libre » ou lors de temps définis dans l'emploi du temps.
Les objectifs sont de mémoriser des mots en les copiant / « jouant » avec, du fait de consignes diverses mais également de développer le goût de l'écriture en leur donnant une certaine liberté dans le choix de la tâche à effectuer, en diversifiant consignes et supports.

***RESOLUTION DE PROBLEMES :**

Points à améliorer : résoudre des problèmes, développer ses capacités d'abstraction.
Actions mises en place :
Dans la classe de CE1/CE2 :
Mise en place d'un décloisonnement (intervention de la maitresse de PS/MS) 1 fois par semaine avec un travail en petits groupes.
Objectifs :
-travailler la méthodologie : comprendre à quel type de problèmes l'élève doit faire face (création d'un mémo)
-mise en place d'un « schéma » à suivre pour la résolution :
Je cherche…. ; calcul….. ; phrase réponse…
L'objectif est qu'un automatisme s'installe pour qu'il puisse être poursuivi en cycle 3.
-utilisation de la « boite à problèmes » pour manipuler et essayer de mieux appréhender l'abstraction.
-travail en petits groupes (maximum 5 élèves) qui permet un avancement personnalisé. Les élèves avancent ensuite à leur rythme sur leurs mini-fichiers.

Fiche action 2 : Le langage CI-CII-CIII rédigée et présentée par Mme Miny:

Objectif(s) spécifique(s) visé(s) :
+ acquérir le vocabulaire afférent aux coins jeux, aux objets, aux actes du quotidien et projets de la classe, à un certain nombre d'albums sur le thème des Jeux Olympiques
+offrir la possibilité aux élèves de s'adonner, de façon autonome (espace à scenario, centre), à des activités leur permettant de consolider ce qui a été préalablement enseigné en lecture et en écriture
+ favoriser le travail du langage dans les 3 cycles sous forme de Projet multidisciplinaire: Histoire (Les Jeux antiques-la mythologie-l'Olympisme durant la Résistance)- Histoire des Arts et Littérature (Œuvres sur le thème des JO)- Arts du spectacle (théâtralisation/mise en scène d'une cérémonie d'ouverture des JO) en collaboration avec la Compagnie 800 litres de Paille (projet PEAC dans Agade), en pratiquant le jeu théâtral dans le cadre de l'année olympique « Paris 2024 ».

Titre du projet :
La cérémonie d'ouverture des JO 2024 à Autrey-lès-Gray

Description :
-Faire découvrir à tous les enfants de notre Pôle les Jeux olympiques/Paralympiques d'été de 2024 qui seront célébrés du 26 juillet au 11 août 2024 à Paris, en France
- Célébrer "à notre manière" cette grande fête fédératrice en créant de toute pièce une cérémonie d'ouverture des JO d'Autrey-lès-Gray à grande échelle
- Fêter l'art et le sport tous ensemble; créer des ponts entre culture artistique, sport et éducation
- Transmettre à nos élèves les grandes valeurs de l'Olympisme

Domaines artistiques et culturels :
- Arts du cirque et arts de la rue
- Théâtre, expression dramatique, marionnettes

Les participants

Professeur coordonnateur : Mme Miny (directrice)

M.ROGLER Lucas et M.CLERC Valentin
Compagnie 800 Litres de Paille
Licence 2 -1123823
SIRET : 83348982600028
APE 9001Z
Siège social : 1 rue du Moulin Larché 21340 Nolay
Tel : 06 02 33 53 49
800litresdepaille@gmail.com
https://www.800litresdepaille.com/

Le contenu du projet

Rencontrer :
La Compagnie théâtrale 800 Litres de Paille
La Charte olympique de 2017: "L'Olympisme est une philosophie de vie, exaltant et combinant en un ensemble équilibré les qualités du corps, de la volonté et de l'esprit. Alliant le sport à la culture et à l'éducation, l'Olympisme se veut créateur d'un style de vie fondé sur la joie dans l'effort, la valeur éducative du bon exemple, la responsabilité sociale et le respect des principes éthiques fondamentaux universels."
Rencontrer un parrain/ une marraine (ancien ou sportif actuel local évoluant en équipe de France ou à haut niveau régional/national) comme fil rouge de l'année scolaire : Clarisse Mairot (hand) et Cyrille Maret (judo)

-Ces rencontres de sportifs de Haut Niveau sont des projets d'intervention élaborés par M.Mendez-Vaquero, que l'équipe enseignante remercie pour les enfants (pour ce qui concerne le Handball), et par Mme Miny pour le Judo. L'équipe enseignante remercie également Mme Apert, parent d'élève, qui a permis cette mise en contact avec Cyrille Maret.

-Ce projet artistique est en train de se concrétiser et l'équipe enseignante correspond depuis plusieurs semaines avec l'artiste, M. Rogler Lucas, de la Compagnie 800 Litres de Paille pour le mettre en oeuvre et prévoir une représentation finale le vendredi 14 juin 2024, date de notre kermesse.

-Pour ce faire, Mme Miny avait rédigé un projet d'Education Culturelle et Artistique en mai dernier. Celui-ci avait été validé par une commission et le Rectorat avait alors acté l'attibution d'une subvention de 720€ au profit de la Coopérative pour financer ce projet dont le coût s'élève à environ 3480€.

Le budget prévisionnel

Dépenses 3 480,00 €

Interventions de professionnels
- Compagnie théâtrale 800 Litres de Paille (2 intervenants pour 4 classes) 48 h x 60.00 € = 2880 €

Frais de fonctionnement 600,00 €
Hébergement, restauration, frais de déplacement de la Compagnie

-Il sera demandé à Mme Leblanc si les repas du midi (sauf le mercredi) peuvent être pris en charge par le Syndicat scolaire comme l'année passée. La restauration scolaire convenant tout à fait à M. Rogler et son équipe.
Il resterait donc à trouver des financements pour l'hébergement de l'artiste du lundi 04/03 au vendredi 07/03 soit 4 nuitées (Les deux artistes resteraient le mercredi pour éviter les frais de déplacements au maximum, à confirmer).
Serait-il possible de trouver un gite disponible sur Autrey ? A quel coût ? L'artiste pourrait aller prendre ses repas les soirs au restaurant « Cheval Blanc » excepté le lundi soir, jour de fermeture.
Les membres du Conseil pensent-ils à d'autres solutions d'hébergement ?

-Il est demandé également à la Mairie d'Autrey, s'il est possible, comme au 11 Novembre dernier, de laisser la place village disponible et de la sécuriser le 14 juin prochain (toute la journée) pour ce grand spectacle afin d'avoir assez de place pour la représentation des 95 enfants et essayer de reproduire un grand stade ovale olympique. Il y aurait également plus de places pour les spectateurs que dans la cour de l'école.

-Mme Miny explique que l'équipe enseignante a déjà mis des actions en place telle que la vente d'agrumes qui vient de se terminer mais d'autres actions sont à envisager (comme la vente de bulbes par exemple) pour pouvoir financer ce projet pédagogique dans son intégralité. L'équipe enseignante a sollicité également l'Association de Parents.

Remarques :
-M. Saccomani est d'accord pour libérer et mettre en sécurité la place du village pour le 14 juin et demande s'il faudra monter un podium pour les danses ou autre (le dire la semaine avant)?
-Mme Miny explique que Mmes Leblanc et Collinet n'ont pas de disponibilité dans leurs gites aux dates d'intervention des artistes. Elle a contacté cet après-midi M.Tissier qui loue des gites également sur Autrey sur Airbnb. En attente de réponse.
-D'autres propositions d'adresses de gites sont faites au cas où : chez M. et Mme Simon (Autrey), chez M. et Mme Barbier (Loeuilley)…
-Mme Miny remercie les élus pour leur collaboration active dans ce projet culturel, sportif et artistique inédit !

3) Projet pHare

-Le programme pHARe est un plan de prévention du harcèlement à destination des écoles et des collèges. Le phénomène de harcèlement s'est amplifié en collège avec les réseaux sociaux mais touche également les écoles primaires. Ce programme est fondé autour de 8 piliers :

1. Mesurer le climat scolaire.
2. Prévenir les phénomènes de harcèlement.
3. Former une communauté protectrice de professionnels et de personnels pour les élèves.
4. Intervenir efficacement sur les situations de harcèlement.
5. Associer les parents et les partenaires et communiquer sur le programme.
6. Mobiliser les instances de démocratie scolaire (CVC, CVL) et le comité d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement.
7. Suivre l'impact de ces actions.
8. Mettre à disposition une plateforme dédiée aux ressources.

-En pratique, depuis l'année passée, des actions doivent être menées par les enseignants durant l'année scolaire dans 100% des écoles et des collèges : des heures sont consacrées à la prévention du harcèlement et au développement de compétences psychosociales des élèves.

Grâce aux actions menées en 2022-2023, nous avons pu obtenir le Label pHARe Engagement (1ère année). À compter de la rentrée 2023, ce label se décline de la mise en œuvre de la mise en œuvre :
- Niveau 1 : Engagement
- niveau 2 : Approfondissement
- Niveau 3 : Expertise

Dès l'année passée, nous avions signé une charte, notre Pôle s'est engagé pour 2 ans à mettre en place ce programme.

Axe 1 : PREVENIR	
Objectif 2 = Contribuer à assurer le bien être et la sécurité des élèves	Action 1 : Moyens/ressources : - Elections de délégués (ambassadeurs du harcèlement) en CM1 CM2 ➔ formation
=Prévenir le harcèlement	Action 2 : toutes les classes Moyens/Ressources : - Création d'affiches « STOP au harcèlement » - A partir d'albums - Règles de bienveillance
=Instaurer un climat de bienveillance	Action 3 : Moyens/Ressources : - lecture d'albums comme support de réflexion
	Action 4 : toutes les classes Moyens/Ressources : - Arbre de la gentillesse (mots gentils et de bienveillance)
	Action 5 : Moyens/Ressources : - Présentation interclasses des réalisations par les élèves (cohésion école)
	Action 6 : (de MS au CM2) Moyens/Ressources : - Visionnage du film et débat

	Action 7 : Familles et élus Moyens/Ressources : - Exposition des créations dans les couloirs (affiches, arbres, albums) .
	Action 8 : Moyens/Ressources : - Participation au concours NAH
	Action 9 : Moyens/Ressources : - Réalisation d'un montage photo/vidéo

Axe 2 : DETECTER	
Objectif 1 = Gérer les violences scolaires	Action 1 : Moyens/ressources : - Mettre en place une boîte à penser/problèmes pour que les élèves puissent s'exprimer (en parallèle d'une séance de vie de classe)
	Action 2 : Moyens/Ressources : - Les ambassadeurs délégués (informer les adultes référents)
	Action 3 : Moyens/Ressources : - Observation : repérer les élèves isolés, dialoguer avec l'élève confident
	Action 4, 5, …….: Moyens/Ressources : - Ecoute des familles, être attentif aux demandes ou les anticiper -Passation par tous les élèves à partir du CE2 d'un questionnaire d'auto-évaluation sur le harcèlement entre le 09/11/23 et le 15/11/23

-Cette année, c'est la classe de Mme Jeannot qui a été choisie pour participer au Concours NAH « Non Au Harcèlement ». Présentation en vidéo-projection de la production collective des élèves de GS-CP : affiche « STOP à la violence » réalisée sur plusieurs séances (après visionnement d'un petit film, de débats entre pairs…) et envoyée pour le concours NAH (phase académique) avant le 25/01/2024.

4) PPMS/Registre de santé et sécurité au travail

-Rappel des obligations :
2 exercices incendie minimum par an (dont le 1er dans le 1er mois)
2 exercices (au moins 1 intrusion, au moins 1 risque majeur)

-Alerte incendie : plusieurs exercices d'évacuations doivent être réalisés en cours d'année dont un dans le premier mois. Le 1er exercice (enseignantes prévenues) a eu lieu le 02/10/23 le matin. Tout s'est bien passé. Les petits ont particulièrement bien réagi.

-De même, une alerte attentat-intrusion inopinée s'est faite en simultané dans toutes les classes le lundi 4 décembre 2023 matin pour les écoles. L'exercice s'est également plutôt bien déroulé avec l'aide du personnel périscolaire et d'élu pour tenir les rôles d'assaillants ou d'observateurs. Merci à Mme Jung, Mme Munier et M.Mendez-Vaquero qui ont tenu ces rôles.
Les élèves avaient été préparés à ces alertes dans un premier temps. Les élèves ont très bien réagi notamment les plus petits.

-Une alerte Risques Majeurs devait avoir lieu le 6 février de façon simultanée dans toute l'Académie. Celle-ci vient d'être reportée.

-Registre de santé et sécurité au travail : ces dernières années, la législation concernant la santé et la sécurité au travail a vraiment évolué (ex: registre d'accessibilité 2017, gestion du radon juin 2018...). Lors d'une formation continue « directeurs » suivie par Mme Miny en mars 2021, M. Renaud, Inspecteur de la Santé et de la Sécurité au travail, lui avait demandé de se mettre en lien avec les collectivités, afin de se mettre rapidement à jour dans les documents "obligatoires" du registre de sécurité de l'école... en plus des documents PPMS, Sécurité incendie et Document Unique que Mme Miny remet chaque année à jour.
Nous devons nous mettre en conformité avec ces nouvelles obligations (attestations équipements sportifs, exposition à l'amiante, installations thermiques, registre d'accessibilité, dossier aire de jeux, rapport de la qualité de l'air à l'intérieur, rapport installations désenfumage/installations électriques/système sécurité incendie, inventaires des produits d'entretien).
Mme Miny a déjà fait des demandes écrites pour chaque remise en conformité au Syndicat scolaire en avril 2021.
D'autres vérifications avec élaborations de ces documents « obligatoires » du registre étaient à envisager à la rentrée 2023. La mise en conformité doit se poursuivre.

Remarques :

-Mme Miny précise qu'une enquête a été récemment transmise au Syndicat scolaire concernant le Dossier Technique Amiante. M.Destable, Inspecteur d'Académie, en aurait informé également les maires lors d'une réunion d'information :

Objet : Dossier technique amiante (DTA).

Cette note a pour objet de vous faire part des mesures prises au plan départemental concernant la présence éventuelle d'amiante dans certaines écoles

1- Demande du dossier technique amiante auprès de la collectivité propriétaire des locaux :

Les écoles comme tous les ERP (établissements recevant du public) dont le permis de construire a été délivré avant le 1er juillet 1997, sont soumis à réglementation en matière d'amiante.

Si l'école que vous dirigez est concernée par cette réglementation et que vous ne disposez pas du DTA (dossier technique amiante), il vous appartient de demander à la collectivité propriétaire des locaux de vous le transmettre (art R1334-29-5 du code de la santé publique).

-Mme Miny explique qu'elle avait déjà envoyé une demande de DTA à Mme Schmit en mars 2021 (cf lettre adressée "Rapport exposition amiante"). N'ayant pas été traitée, cette demande a été réitérée à Mme Leblanc suite au courrier de M.Destable.

-D'entendre dire, notre Pôle aurait été inauguré en 1998 mais Mme Miny n'avait pas de document officiel lui certifiant sa date de construction. Après recherches, Mme Leblanc a retrouvé la date exacte à laquelle le permis de construire a été délivré : le 09 octobre 1997 (date d'arrivée à la préfecture). Notre Pôle ne date pas d'avant le 1er juillet 1997 et n'est par conséquent pas soumis à la règlementation en matière d'amiante.

5) Cycle natation

-Notre projet a été rédigé par l'équipe enseignante et vient d'être validé par l'Inspection de l'Education Nationale.

-Mme Miny a transmis une lettre d'informations aux parents la semaine dernière : lecture de ces informations.

-L'équipe enseignante remercie Mmes Thiebaut, Collinet, et M.Thomas qui se sont portés volontaires pour passer l'agrément natation (ou renouveler leur agrément) et pour nous accompagner. Sans ces parents bénévoles, le cycle natation ne pourrait être envisagé !

Remarques :
-Après concertation entre les différents partenaires, le transport pour le cycle natation sera financé cette année pour moitié par l'Association de Parents et pour l'autre moitié par la Coopérative scolaire.

-Mme Miny précise que, comme l'année passée, il a été proposé à Mme Jeannot d'emmener ses élèves de CP. Mme Miny encourage cet enseignement dès le CP (voire dès la GS certaines années même) pour familiariser les enfants le plus tôt possible avec le milieu aquatique d'autant plus que, si celui-ci se concrétise, le coût des transports ne serait pas plus conséquent (le bus serait rempli et rentabilisé au maximum).

6) Sorties pédagogiques, leur financement et autres actions

-Projet en langue française et littérature le 24/11/23 : intervention dans les 4 classes d'un auteur de BD, François Roussel dans le cadre du Festival du livre 2023 « Au Gray des Mots ». En amont, les élèves ont travaillé ses BD et avaient préparé un questionnement sur le métier d'auteur. Ce devait être initialement Bernard Villiot mais pour des raisons de santé, C'est François Roussel qui l'a remplacé au pied levé.
Mme Miny précise que Mme Chalumeau, de « La librairie » de Gray, avait contacté l'école l'année passée pour lui proposer un partenariat dans le cadre du Salon du livre 2023.
Grâce au financement par l'Association de Parents pour 470€ et à la subvention de 80€ accordée par la Mairie de Fahy-lès-Autrey, l'école a pu prendre en charge la rémunération de l'auteur au tarif de la charte des auteurs, qui est de 250€ par demi-journée (soit la journée complète pour 550€). La rencontre des enfants avec l'auteur a eu lieu le vendredi 24 novembre 2023, à l'école, la veille du Salon du Livre. Recevoir des auteurs dans les classes est toujours une expérience très enrichissante pour les enfants.
Mme Aubry, parent d'élève, explique que ses enfants ont adoré, qu'ils sont retournés au Salon du livre le week-end et qu'ils ont commandé toute la collection de BD de François Roussel.

-En décembre, nous avons eu la venue du père Noël dans les classes organisées par l'Association de Parents.

-L'Association de Parents d'élèves organisera pour les classes une après-midi carnaval le 13 février 2024 avec confection de 1000 mini-beignets (par Mmes Thiebaut) mis en sachets individuels (contraintes sanitaires).

-Cycle natation : cf Projet cycle natation du CP au CM2

-Projet Savoir Rouler à Vélo
Depuis plusieurs années, le Gouvernement a lancé un programme "Savoir Rouler à Vélo". C'est un programme qui propose aux enfants de 6 à 11 ans, de suivre une formation répartie en 3 étapes, encadrée par des professionnels, et de bénéficier des apprentissages nécessaires à une réelle autonomie à vélo pour l'entrée au collège.

1 - Savoir pédaler = maitriser les fondamentaux du vélo
2 - Savoir circuler = découvrir la mobilité à vélo en milieu sécurisé
3 - Savoir rouler à vélo = circuler en autonomie sur la voie publique.

Cette formation est dispensée sur tout le territoire dans le temps scolaire, périscolaire ou extrascolaire et par le biais de partenaires du Programme "Savoir Rouler à Vélo".
Pour notre Pôle éducatif des 4 vallées, les élèves sont alors encadrés par un entraineur du Trival de Gray agréé, M. Maillard Anthony, sollicité depuis l'année scolaire dernière par M.Mateos, parent d'élève, et Mme Breuillard, enseignante.
Les enfants de CE1/CE2 et CM1/CM2 bénéficient alors de 12 séances, à compter du 9 janvier 2024, tous les mardis matin, jusqu'au 9 avril 2024.
Mme Miny remercie d'ailleurs la commune d'Autrey pour le local servant au stockage des vélos des enfants des villages environnants.

-Toujours dans le cadre des enseignements de Prévention Routière et du « Savoir Rouler à Vélo (SRAV) », la classe des élèves de CM1/CM2 du Pôle Educatif a participera à l'épreuve pratique du challenge d'éducation routière qui se déroulera à l'école et qui sera co-pilotée par le Comité Départemental de Prévention Routière de Haute-Saône et Mme Miny.
Au préalable, Mme Miny fera passer une épreuve théorique aux élèves après les vacances de printemps, après avoir étudié en classe les grands principes de sécurité routière.
L'épreuve pratique consistera en une épreuve de gymkhana (maniabilité) et une épreuve de circulation.
L'objectif de cette piste routière est de délivrer aux élèves scolarisés en CM2 l'Attestation de Première Education à la Route (APER) et de valider les blocs 1 et 2 du SRAV. Un élève de CM2 sera qualifié à la finale départementale.
Mme Miny remercie vivement la Mairie de Bouhans qui financera cette intervention (150 €) pour tous les enfants de CM2.

-Classe orchestre CM1-CM2 depuis le mois de septembre : Nous avons la chance de bénéficier gracieusement d'une "classe orchestre" avec l'intervention de professionnels de l'École Départementale de Musique et de Théâtre de Gray!

Ces séances permettent aux enfants, depuis le mois de septembre, de bénéficier d'une véritable initiation à la pratique instrumentale ou une sensibilisation au théâtre, avec l'intervention de professionnels. Ces séances se poursuivront jusqu'à la fin de l'année scolaire.
Pour ce faire, un véritable instrument est prêté gracieusement à certains enfants durant toute l'année scolaire, après un tirage au sort des différents ateliers par les enfants: 2 ateliers instruments (un atelier violon/alto, un atelier guitare 1 atelier théâtre).
Les élèves ramènent ainsi l'instrument à leur domicile pour la semaine.
Ces instruments fragiles et très coûteux nécessitent une attention toute particulière notamment lors des trajets à l'école (dans le bus, à pied, en voiture) ou à la maison. Les enfants en sont responsables.
Le fait de pouvoir ramener l'instrument à la maison permet aux élèves les plus motivés de s'entraîner entre les séances.
Un spectacle final alliant les comédiens ou musiciens aura lieu très certainement en juin pour les familles, les élus...
Cependant, dès cette fin de premier trimestre, après une dizaine-douzaine de séances seulement, une première représentation a été créée de toute pièce, a été imaginée par les enfants et leurs professeurs et a été jouée aux trois autres classes de l'école ce mardi après-midi avant les vacances de Noël (cf affiche du spectacle projetée).

Connaissances :

Le parcours d'éducation artistique et culturelle vise à favoriser un égal accès
jeunes à l'art et à la culture.
Acquisition et appropriation par chacun d'une culture artistique, riche, diversifi
cette culture repose sur la fréquentation des œuvres et du patrimoine, le déve

Pratiques :

Pratiques individuelles d'un instrument/ d'un rôle et collectives (restitution colle
orchestre, spectacle de fin d'année...)

Rencontres :

Rencontres avec des œuvres artistiques, avec des artistes, des professionnel
la culture..., avec éventuellement des lieux d'enseignement (nouvelle EDMT c
création, de conservation, de diffusion..

Interdisciplinarité (travail mené en prolongement) :

Enseignements qui seront menés en parallèle: culture humaniste - arts visuels
éducation musicale, histoire des arts, éducation physique et sportive (année c

-La classe de CM1-CM2 devait se rendre le jeudi 19/10/23 au cross olympique du collège Delaunay dans le cadre de la liaison CM1-CM2-6ème sous réserve de bonnes conditions météorologiques. Cette manifestation a dû être reportée en avril à cause d'une météo défavorable. Le transport sera financé par l'Association de Parents.

7) Association de Parents d'Elèves

-Mme Thiébaut rappelle les actions réalisées et à prévoir :

+ vente de calendriers : + de 450€ de bénéfices
+ vente de 490 muffins : + de 450 € de bénéfices
+ venue du Père Noël à l'école : distribution de cadeaux à chaque enfant et de friandises aux maitresses qui remercient l'Association. Les enfants ont pu savourer un goûter également avec une boisson dans les classes.
+ venue du Père Noël au Marché de Noël à la salle des Fêtes d'Autrey : + de 700€ de bénéfices
+ vente de sapins
+ défilé de Carnaval
+ vente d'objets personnalisés avec dessins d'élèves en avril
+kermesse : le 14 juin

+un après-midi jeux sera proposé à la place de la soirée dansante prévue initialement en mars
+ sorties scolaires de fin d'année

Remarques :
-Mme Thiébaut remercie tous les bénévoles et les participants à ces actions au profit des enfants.
-M.Pretot explique qu'une demande va être faite chez John Deer (endroit où il travaille) pour obtenir une subvention au profit de l'Association. Pour inciter au bénévolat, l'entreprise a un fond mondial. Si un employé déclare des heures de bénévolat dans une association, ses heures s'accumulent sur un compte fictif qui est alors reversé à l'Association que l'on veut. De même, avec M.Thomas, nous sommes en train de remplir un dossier car Velux financerait une fois tous les 3 ans, des sorties d'école entière (les 4 classes pourraient partir en même temps).
-Mme Aubry demande s'il ne serait pas possible de mettre à disposition un endroit où collecter les cartouches d'encre vides pour le recyclage car les personnes extérieures à l'école ne savent pas où les déposer.
-M.Saccomani explique qu'il n'est pas possible de rajouter une poubelle. Dans les poubelles destinées à la collecte des bouchons pout Sacquenay, on y trouve de tout ! On peut faire un dépôt en mairie si vous voulez.
-Mme Miny propose de rajouter le numéro de téléphone de l'école sur l'affiche pour les personnes extérieures afin qu'elles puissent nous contacter.

8) Divers

-Mme Aubry souhaite parler de la sécurité aux abords du bus. Les élèves sont limite à se faire happer entre les 2 bus. Ne serait-il pas possible de mettre un panneau « Attention Sortie Ecole » ou un clignotant ?
M.Saccomani répond que cette zone est déjà classée en zone 30 avec 2 passages piétons et un panneau. Je n'arrête pas de demander aux bus de se coller au maximum pour que les enfants et les adultes ne passent pas entre les bus ! On peut mettre tous les panneaux que l'on veut, les gens roulent comme des fous ! On peut éventuellement demander un feu programmable ? Ou un garde champêtre, mais qui le financerait ?
Mme Miny propose de refaire un mail aux familles avec un rappel des règles de sécurité aux abords de l'école.
M.Mandigon explique qu'il a assisté à une réunion à la Com Com sur la mobilité et la sécurité sur les routes. Dans certaines communes, des sens uniques sont installés devant les écoles.
M.Saccomani précise que la solution serait que les bus puissent entrer dans la petite cour. Pour vous dire, la semaine dernière, une voiture de parents a terminé sa course dans le City stade flambant neuf ! Il y a bien un parking en haut, à l'arrière de l'école, mais les parents ne se garent pas en épis. Je vais dire à la BMO de revenir faire des contrôles, il n'y a que cette solution qui marchera !

-Mobilier de l'école : Au nom de l'équipe enseignante, Mme Miny souhaite remercier M. Hugot Jérôme et le Lycée St Joseph de Dijon pour leur don d'une bonne vingtaine de tables et de chaises déclassées (mais encore en bon état !) ainsi que de grands tableaux blancs pour notre Pôle. Cette donation a permis de faire face à la hausse importante d'effectifs ces derniers mois et d'économiser un achat de nouveau mobilier scolaire par le Syndicat scolaire.

-Remerciements à l'ensemble des Maires des communes et à leurs conseillers, à Mme Leblanc et M.Mendez-Vaquero pour leur investissement personnel de chaque instant, ainsi qu'à M.Saccomani, le cantonnier et Claire pour les différents travaux. Remerciements au Syndicat scolaire et aux communes pour le financement du Pôle Educatif.

-Remerciements adressés par les élèves et leurs enseignantes à l'Association de Parents pour les achats de matériel, pour le financement des transports et actions pédagogiques variées, pour la venue du Père Noël et pour la distribution de cadeaux de Noël à chaque enfant et de friandises aux maitresses.

-Remerciements adressés par Mme Miny à tous les acteurs de cette réunion, à M. Saccomani et sa commune qui offrent gracieusement le pot de l'amitié.

Date de la prochaine réunion :

17/06/2024

Fait à Autrey, le 12/02/24 :

Signatures :

Les Parents : Les Elus : Les Enseignantes :